

Pacific Heads of Nursing & Midwifery Meeting

Réunion des directeurs des soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Suva Regional Office

Private Mail Bag
Suva, Fiji

Email: spc@spc.int
Phone: +679 337 0733
Fax: +679 337 0021

SPC Headquarters

95 Promenade Roger Laroque
BP D5, 98848 Noumea Cedex
New Caledonia

Email: spc@spc.int
Phone: +687 26 20 00
Fax: +687 26 38 18

Programme pour le leadership des femmes du Pacifique : possibilités de collaboration pour la promotion de l'égalité de genre

Le **Programme pour le leadership des femmes du Pacifique (PWL)**, qui représente l'un des plus importants engagements mondiaux en faveur de l'égalité de genre, vise à promouvoir le leadership des femmes, à garantir l'exercice de leurs droits et à accroître l'efficacité des initiatives régionales en faveur de l'égalité de genre. Le PWL, adossé à la Division droits de la personne et développement social (HRSD) de la Communauté du Pacifique (CPS), est au cœur des travaux entrepris par l'Organisation en faveur de l'égalité de genre. Le PWL appuie la réalisation d'engagements régionaux clés issus de la Déclaration pour l'égalité hommes-femmes dans le Pacifique, du Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes et des conclusions de la Conférence triennale des femmes du Pacifique. La CPS joue un rôle fédérateur et fournit un appui technique et financier à des ministères nationaux, à la société civile et à d'autres partenaires dans le cadre du PWL. Elle apporte également un soutien à l'organe de gouvernance indépendant du programme.

La **santé des femmes** a été inscrite dans les objectifs du programme dès sa conception, avec un accent particulier sur l'amélioration de l'accès des femmes et des filles **aux services de santé sexuelle et reproductive** et du respect de leurs **droits sexuels et reproductifs**. Pour l'équipe de la Division HRSD de la CPS chargée du PWL, il s'agit de soutenir l'élaboration de politiques dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs et de mener des travaux de recherche ciblés visant à combler le manque de connaissances en la matière.

1. CONTEXTE

Le Programme pour le leadership des femmes du Pacifique (PWL), qui représente le plus important engagement régional en faveur de l'égalité de genre, vise à promouvoir le leadership des femmes, à garantir l'exercice de leurs droits et à accroître l'efficacité des initiatives régionales en faveur de l'égalité de genre. Le PWL, adossé à la Division droits de la personne et développement social (HRSD) de la Communauté du Pacifique (CPS), est au cœur des travaux entrepris par l'Organisation en faveur de l'égalité de genre. Le PWL appuie la réalisation d'engagements régionaux clés issus de la Déclaration pour l'égalité hommes-femmes dans le Pacifique, du Programme d'action océanien en faveur de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes et des conclusions de la Conférence triennale des femmes du Pacifique. La CPS joue un rôle fédérateur et fournit un appui technique et financier à des ministères nationaux, à la société civile et à d'autres partenaires dans le cadre du PWL. Elle apporte également un soutien à l'organe de gouvernance indépendant du programme.

2. PROGRÈS ET RÉALISATIONS

Au cours des six premiers mois, l'équipe chargée du PWL à la CPS a coordonné le financement de sept projets, en soutenant six partenaires clés. Ce nombre devrait prochainement être revu à la hausse, avec le **lancement fin 2022 d'un appel à propositions en vue de l'attribution de subventions**, dont l'objectif sera d'accueillir de nouveaux partenaires issus de la société civile, des pouvoirs publics et d'autres secteurs. Le PWL a par ailleurs touché plus de la moitié des 22 États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS, à travers la mise en œuvre d'activités du programme et l'établissement de partenariats actifs dans 10 et 13 de ces États et Territoires respectivement.

3. EFFETS DU PROGRAMME

Le PWL est actif dans les domaines suivants :

1. leadership des femmes : faire davantage entendre la voix des femmes et des filles dans le processus décisionnel ;
2. droits des femmes :
 - a. **santé des femmes** – les femmes et les filles bénéficient d'un meilleur accès à des services de soins de santé de qualité, y compris pour ce qui est de la **santé sexuelle et reproductive**, grâce à la lutte contre les inégalités entre les genres, qui nuisent aux résultats en matière de santé,

- b. sécurité des femmes – les survivantes de **violence fondée sur le genre** ont accès à des services de soutien de qualité, y compris en cas de catastrophe, et les pouvoirs publics et les communautés du Pacifique luttent ensemble contre la violence en s’attaquant aux normes sociales et culturelles néfastes,
 - c. autonomisation économique des femmes – les femmes bénéficient d’un accès plus équitable à des débouchés économiques viables et ont davantage leur mot à dire dans les décisions économiques ;
3. partenariats régionaux : les partenaires régionaux océaniques accroissent l’efficacité des initiatives régionales en faveur de l’égalité de genre.

4. ORIENTATIONS FUTURES

La santé des femmes a été inscrite dans les objectifs du programme dès sa conception, avec un accent particulier sur l’amélioration de l’accès des femmes et des filles aux services de santé sexuelle et reproductive et du respect de leurs droits sexuels et reproductifs. Pour l’équipe de la Division HRSD de la CPS chargée du PWL, il s’agit de :

- soutenir l’élaboration de politiques dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs ; et
- mener des travaux de recherche ciblés visant à combler le manque de connaissances en la matière.

L’équipe de la Division HRSD de la CPS chargée du PWL explorera des possibilités de collaboration avec la Division santé publique de la CPS, en vue de soutenir les États et Territoires insulaires océaniques dans les domaines susmentionnés. L’appel à propositions lancé par la CPS en vue de l’attribution de subventions dans le cadre du PWL pourra également donner naissance à de nouvelles collaborations, dont le but sera de soutenir la mise en œuvre du programme et la réalisation des engagements énoncés dans les conclusions de la Conférence triennale des femmes du Pacifique.